

Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens

8 juillet 2014

**Colloque Adebitech
Perturbateurs Endocriniens**



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Les perturbateurs endocriniens

- Effets sur la santé humaine et sur l'environnement de plus en plus documentés et mis en évidence par de nombreuses études.
- Nécessité d'agir rapidement pour prévenir les risques et limiter l'exposition à ces substances.



Processus d'élaboration de la stratégie nationale

- Engagement de la **conférence environnementale** de 2012.
- Démarche structurée autour d'une **large concertation** :
 - Groupe de travail associant les parties prenantes (6 réunions pendant le 1^{er} semestre 2013),
 - Consultation publique (août/septembre 2013) sur le rapport du groupe de travail, **>1 500 contributions**.

**Une stratégie nationale
ancrée dans le contexte européen**

Objectifs stratégiques

- Réduire l'exposition de **l'homme** et de **l'environnement**,
- Poursuivre l'effort de **recherche** et la mise en réseau des compétences,
- Prendre en compte les perturbateurs endocriniens dans les grands **plans de santé publique et de biodiversité**,
- Inscrire **l'expertise et la réglementation** pleinement dans le cadre européen,
- **Soutenir la substitution** des substances perturbatrices endocriniennes et accompagner l'action de l'industrie en ce sens.

L'exemple du Bisphénol A

- Interdiction dans les biberons depuis juin 2010 en Europe
- Interdiction dans les contenants alimentaires pour les enfants de moins de 3 ans depuis janvier 2013
- Interdiction dans tous les matériaux au 1^{er} janvier 2015
- Un rapport du gouvernement au Parlement sur les substituts au Bisphénol A d'ici à juillet 2014
- Une classification plus sévère des dangers du bisphénol A comme toxique pour la reproduction actée au niveau européen en mars 2014 suite à une proposition déposée par la France
- Une proposition française de restriction du BPA dans les papiers thermiques déposée au niveau communautaire en janvier 2014

4 axes

- Recherche, valorisation et surveillance
- Expertise sur les substances
- Réglementation et substitution des perturbateurs endocriniens
- Formation et information



Recherche, valorisation et surveillance

- Faire de la **recherche sur les perturbateurs endocriniens** un axe fort et mobiliser les meilleures équipes grâce au programme national de recherche sur les perturbateurs endocriniens,
- Mettre à la **disposition de l'industrie les résultats de la recherche**, notamment grâce à une plate-forme commune entre l'INERIS et l'industrie chimique pour valider les méthodes de test,
- Renforcer la **surveillance sanitaire et environnementale**.

Expertise sur les substances

- Au moins **5 substances par an** expertisées par l'Anses,
- Au moins **3 substances par an** expertisées par l'ANSM notamment dans les cosmétiques,
- Choix des substances en croisant 3 approches :
 - Approche par le caractère intrinsèquement dangereux de la substance,
 - Approche par l'exposition des publics sensibles, notamment les enfants (jouets, articles de puériculture...),
 - Approche par les données de surveillance et de biosurveillance.

Réglementation et substitution des perturbateurs endocriniens

- Être force de **proposition** au sein de l'Union Européenne :
 - Défendre la mise en place dans la réglementation de l'Union Européenne de 3 catégories de perturbateurs endocriniens, selon les niveaux de preuve croissants : suspectés, présumés, avérés
 - Proposer à chaque fois que c'est justifié des mesures de limitation ou d'interdiction
 - Porter dès à présent au niveau européen la proposition d'interdiction du bisphénol A dans les tickets de caisse.
- Soutenir la **substitution**, développer la capacité de l'industrie à mettre sur le marché des produits sûrs.

Formation, information, sensibilisation

- Intégration prévue dans le **Plan National Santé Environnement 3** et le **Plan Santé au Travail 3** :
 - Formation continue des professionnels de santé, notamment auprès de la petite enfance et des femmes enceintes,
 - Actions d'information et de sensibilisation de la population, notamment auprès des jeunes parents.

Merci de votre attention



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie